

DELIBERATION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA CANBT
du 22/12/2021 N°CAGSC-2021-14-11
Domaine d'intervention : 8.8 environnement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20211222-CAGSC2021-14-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2021

Publication : 28/12/2021 **L'An Deux Mille Vingt-et-un et le Mercredi vingt-deux décembre à onze heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance Rue Auguste BEBIAN, Basse-Terre, sous la Présidence de Monsieur ABELLI Thierry, Président, pour une séance ordinaire et sur une convocation en date du 15 décembre 2021, affichée au siège de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe.**



Effectif du Conseil : 44

Présents : 18

Dont Procurations : 5

Absents : 26

Sens du vote :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ETAIENT PRESENTS : M. ABELLI Thierry, Président (en visio); M. LEON Alain, 2^{ème} Vice-Président (en visio); M. EDMOND Claude, 3^{ème} Vice-Président; M. ANDRE Héric, 4^{ème} Vice-Président (en visio); M. ANSELME Jacques, 7^{ème} Vice-Président; Mme PENCHARD Marie-Luce, 8^{ème} Vice-présidente; Mme CARAVEL épse SIARRAS Joëlle, 9^{ème} Vice-Présidente (en visio); Mme BAILLET Patricia (en visio); M. BASSETTE Rosan (en visio); Mme CHOISI Annick (en visio); Mme EUGENIE Gilberte; M. GERAN Gaston (en visio); M. GUILLAUME Bernard; M. LATCHMAN Rodrigue (en visio); Mme MONLOUIS Gisèle (en visio); M. OTTO Jules (en visio); Mme PONCHATEAU-THEOBALD Marie-Yveline (en visio); M. VITALIS Cédric. (en visio).

ABSENTS ET /OU EXCUSES : Mme NADILLE-VALA Rolande, 5^{ème} Vice-Présidente; Mme GUSTAVE-DIT-DUFLO Sylvie, 6^{ème} Vice-présidente; Mme ABELLI-ETIENNE Sandra; M. ADEMAR Luc; M. BEAUGENDRE Joël; M. BELFORT Hubert; M. BRUDEY Hilaire; M. CALIFER Elie; M. CHAULET Philippe; M. COURTOIS Jean-Philippe; Mme DACALOR Fabienne; M. DARES Louis-Jules; Mme EUGENE épse JOSEPH Luzette; Mme GUILLAUME Virginie; M. GUSTAVE-DIT-DUFLO Jean-Michel; Mme HERLEM Annick; Mme KALIELIE Nadya; Mme PETRO Sonia; M. RAMDINI Hugues dit Philippe; Mme WECK-MIRRE Lucie; M. ZOZO Gaby.

AYANT DONNE PROCURATIONS : M. FRANCISQUE Jean-Louis, 1^{er} Vice-Président, (Procuration donnée à Mme EUGENIE Gilberte); M. ATTALAH André, (Procuration donnée à M. GUILLAUME Bernard); Mme CHRISTOPHE Annie, (Procuration donnée à Mme EUGENIE Gilberte); Mme RENE-GABRIEL Murielle (Procuration donnée à M. GUILLAUME Bernard); Mme RYON épse BIDOYET Marysette, (Procuration donnée à Mme BAILLET Patricia).

Les 18 Conseillers présents formant plus du tiers des membres en exercice (en application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021), lesquels sont au nombre de 44. Il a été conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme BAILLET Patricia a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DELIBERATION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE
ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA CANBT**

Délibération affichée le

Au siège de la CAGSC

Fait à Basse-Terre, le 28 DEC. 2021

POUR EXPÉDITION CONFORME
Le Président de la CAGSC



**DELIBERATION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA CANBT
du 22/12/2021 N°CAGSC-2021-14-11
Domaine d'intervention : 8.8 environnement**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20211222-CAGSC2021-14-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2021

Publication : 28/12/2021 Monsieur le Président, rappelle aux membres du Conseil, que la Communauté a délibéré le 30 janvier 2020 en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre, sur l'adhésion au dispositif national de Contrat de Transition Ecologique (CTE) « Territoire entre Mer et Montagnes de Guadeloupe » qui portait sur 3 axes pour un aménagement durable de l'espace communautaire :

- Un territoire de biodiversité, de santé environnementale et de bien-être,
- Un territoire d'économie circulaire, sociale et solidaire
- Un territoire de transition énergétique et de mobilité durable.

Le 1^{er} comité de pilotage du CTE qui s'est réuni le 29 avril 2021 pour faire d'une part un point d'étape sur le fonctionnement et les actions et d'autre part pour acter de l'évolution du CTE en CRTE.

Le CRTE est un contrat intégrateur de toutes les démarches contractuelles existantes qui sont appelées à être progressivement remplacées afin de rendre plus lisible l'action de l'Etat sur les territoires. Il est signé pour 6 ans et illustre le nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les Collectivités Territoriales.

La CANBT et la CAGSC souhaitent poursuivre leur dynamique et s'intégrer au dispositif CRTE afin de co-construire un projet de territoire évolutif qui réponde aux transformations et aux transitions nécessaires à mettre en œuvre particulièrement en matière d'emploi et de développement économique, d'aménagement et de transition numérique, et d'accès à la culture. Ce projet permettra de restaurer un service public pour faire face aux besoins des habitants et conforter la transition écologique.

Aussi, Monsieur le Président sollicite l'approbation du Conseil Communautaire pour la signature du Contrat de Relance et de la Transition Ecologique en partenariat avec la CANBT, qui sera accompagné d'un protocole financier annuel qui précisera les contributions de l'Etat et des différents partenaires locaux dans la mise en œuvre de ces actions.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après avoir délibéré,**

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** le Code de l'Environnement ;
- **VU** la circulaire du Premier Ministre du 20 novembre 2020 ;
- **CONSIDERANT** que le CRTE intègre le CTE et les dispositifs d'accompagnement de l'Etat à destination des Collectivités territoriales considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.
- **CONSIDERANT** la signature du protocole d'engagement du CRTE ;

**DECIDE A L'UNANIMITE
SOIT : 23 VOIX POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION**

Article 1 - D'AUTORISER le Président à signer le Contrat de Relance et de la Transition Ecologique (CRTE) en partenariat avec la CANBT;

**DELIBERATION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA CANBT
du 22/12/2021 N°CAGSC-2021-14-11
Domaine d'intervention : 8.8 environnement**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20211222-CAGSC2021-14-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Article 2 - DE DONNER tous pouvoirs au Président pour signer ce contrat et ses annexes ;

Réception par le préfet : 28/12/2021

Publication : 28/12/2021

Article 3- QUE Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au préfet, notifiée aux communes membres, affichée et publiée partout où besoin sera.



Fait à Basse-Terre, le **28 DEC. 2021**

Certifié exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le **28 DEC. 2021**

La publication et/ou la notification le **28 DEC. 2021**

POUR EXPÉDITION CONFORME
Le Président de la CAGSC,


Thierry ABELLI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-249710070-20211222-CAGSC2021-14-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2021

Publication : 28/12/2021

